

Les critères ci-dessous ont un caractère obligatoire. Pour être promu sous le label éthic étapes, le centre proposant le produit « classes de découverte » doit :

EN TERMES DE QUALITE ET SECURITE

- justifier des agréments Jeunesse et Sports et Education nationale (attention agrément spécial pour l'accueil de classes maternelles)
- intégrer des activités qui respectent la législation en vigueur relative au public accueilli (encadrement, moyens techniques)
- dédier une salle d'activité au groupe réalisant la classe de découverte pour la durée du séjour
- fournir le linge de lit
- proposer un hébergement pour le personnel encadrant le groupe à proximité des chambres occupées par le groupe
- proposer l'option « lits faits à l'arrivée »
- offrir une prestation de panier-repas
- mettre en œuvre des moyens de sécurité et de contrôle d'accès adaptés (responsable sur place, codes d'accès, bâtiment dédié...)

EN TERMES DE VALEURS

- désigner 1 référent séjour en amont et sur place qui assure un suivi quotidien du séjour (coordonnées directes remises au responsable du groupe)
- assurer un accueil personnalisé du groupe par le référent
- mettre à disposition de l'enseignant un dossier pédagogique envoyé sur demande lors de la réservation du séjour
- proposer en option la mise à disposition d'animateurs de vie quotidienne
- intégrer dans le séjour proposé au minimum 1 atelier pédagogique
- intégrer au programme au moins une soirée festive.

EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- intégrer les spécificités du territoire dans le programme de séjour
- mettre à disposition des hôtes un récupérateur de piles
- intégrer au moins une rencontre avec un acteur local
- offrir un goûter équitable au moins une fois au cours du séjour
- exclure les activités polluantes
- intégrer au programme au moins une « Rhéa-activité »
- intégrer le tri sélectif dans les espaces collectifs